

DECISION DU PRESIDENT. CA 0040-2018

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le r glement int rieur de l'Universit  d'Angers ;
Vu la d lib ration CA021-2016 du 29 f vrier 2016, portant d l gation de comp tences du Conseil d'administration au Pr sident.

Objet de la d cision

Demande de tarifs du Laboratoire LPPL

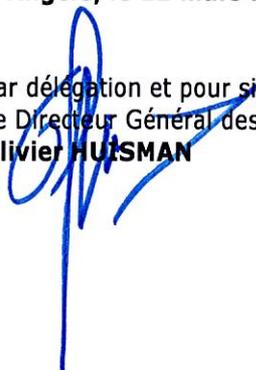
Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver les tarifs du Laboratoire LLPL pour le colloque « Journ es internationales en neuropsychologie ».

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

A Angers, le 22 mars 2018

Par d l gation et pour signature,
Le Directeur G n ral des Services
Olivier HUISMAN



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : 29 mars 2018

Date de validation par le conseil de gestion : Cliquez ici pour taper du texte.		Nom de la composante, du service commun ou de la Direction : Cliquez ici pour taper du texte.	
Date de validation par la DAF : 21/03/18		Nom de la structure : Laboratoire LPPL	
Désignation	Montant	Centre financier	Observations
Inscription tarif normal au colloque Journées internationales de neuropsychologie	75€	911EA18	
Inscription tarif étudiant au colloque Journées internationales de neuropsychologie	35€	911EA18	
Inscription au dîner de gala	60€	911EA18	

Journées Internationales de Neuropsychologie des Lobes Frontaux et des Fonctions Exécutives

Angers – septembre 2018

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES TTC en €	Quantité	Montant	TOTAL
LOCATION DE SALLES ET PRESTATIONS <i>Location salles et amphi à l'UFR Médecine</i>			1000
FRAIS DE DEPLACEMENT DES CONFERENCIERS	7		3465
HEBERGEMENT INVITES	10	80	800
RESTAURATION			
<i>Pauses café</i>	350	13.50	4725
<i>Dîner (mercredi et jeudi soir)</i>	20	33	660
<i>Dîner Gala (vendredi soir)</i>	15	60	900
FRAIS DE SECRETARIAT			
Tirages actes, programmes, badges et mallettes			
<i>Tirages actes</i>		700	700
<i>Sacs et badges</i>		700	700
<i>Programmes et affiches (impression et diffusion)</i>		800	800
<i>Autres : précisez</i>			
TOTAL TTC DES DEPENSES			13750

RECETTES TTC en €	Quantité	Montant	TOTAL
INSCRIPTIONS PAYANTES			
<i>Tarif normal</i>	80	75	6000
<i>Tarif étudiant</i>	45	35	1575
<i>Dîner Gala</i>	50	60	3000
FINANCEMENTS ACQUIS			
<i>Laboratoire de Psychologie</i>		775	775
FINANCEMENTS PUBLICS EN DEMANDE			
<i>Angers Loire Métropole</i>		1400	1400
<i>Université d'Angers – CS</i>		1000	1000
AUTRES FINANCEMENTS EN DEMANDE			
<i>A préciser</i>			
TOTAL TTC DES RECETTES			13750

A Angers, le 21/02/18, le responsable de l'organisation de la manifestation,

Philippe ALLAIN
 Directeur Adjoint LRPL


A l'issue de la manifestation et si vous avez bénéficié d'un soutien de l'Université, un rapport d'activité avec un bilan financier de l'opération devra être établi.